

Communiqué de presse

Lyon, le 19 octobre 2012

L'Italie s'engage résolument pour le transport ferroviaire : en ratifiant le protocole Transports de la Convention alpine, l'Italie crée les conditions favorables pour le Lyon-Turin

En amont du sommet franco-italien du 3 décembre qui aura lieu à Lyon, l'Italie a remis ces dernières semaines le Lyon-Turin au cœur de son agenda à travers de nombreuses mesures.

Dernière preuve de son engagement dans le sens d'une Europe des transports plus écologique, le parlement italien a mis fin mercredi 17 octobre 2012 à plus de 10 ans d'hésitation en ratifiant le protocole Transports de la Convention Alpine qui engage les États signataires, dont la France, à :

- s'abstenir de construire de nouvelles routes à grand débit (chaussées séparées) pour le trafic transalpin (Art. 11)
- **réduire les nuisances et les risques du transport dans les Alpes (...) par un transfert sur la voie ferrée d'une partie croissante du trafic (...), notamment par la création des infrastructures appropriées... (Art.1)**

Le Gouvernement italien a par ailleurs arrêté le 9 octobre dernier, 7 priorités stratégiques en matière de développement des infrastructures, parmi lesquelles la nouvelle liaison Lyon-Turin. Il a ainsi alloué un budget de **790 millions €** à cette nouvelle liaison dans son budget triennal 2013-2015.

Par ces mesures concrètes, l'Italie répond ainsi à l'appel lancé le 13 septembre dernier par Franck Riboud, PDG de Danone et Président du Comité pour la Transalpine, aux chefs d'Etats et de Gouvernement français et italien, à se mettre en situation de lancer les travaux définitifs du nouveau tunnel de base franco-italien, cœur de la liaison Lyon-Turin, dès que le nouveau budget européen pluriannuel sera connu, début 2013.

Contact :

Comité pour la Transalpine : Marie Hélène MORIN : 04 26 73 51 57

www.transalpine.com - infor@transalpine.com